COMMUNAUTE FRANCAISE

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

07 SEP. 1993

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: J.F. / 2264009 / Dossier 731

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : UTILISATION DE LANGUE COMMUNICATION ET CULTURE GENERALE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 040001U11C1

Etablissement : COURS DE COMMERCE ET DE LANGUES
R. DE L'HOTEL DES MONNAIES 128
1060 SAINT-GILLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De La[illegible].

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau (1)

O Communauté française — O Libre - confessionnel
X Provincial et comunal — O - non confessionnel

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : ..*Cours de Commerce et de Langues*.....
adresse complète : ..*Rue de l'Hôtel des Monnaies 128*.....
..*1060 BRUXELLES*.....
n° de matricule : ..*2-264-009*.....
n° de téléphone : ..*02/537 97 21*.....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 0 4 0 0 1 U 1 1 C 1 (3)

Utilisation de langue, communication et culture générale.....
.....
.....

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de .*1*.. pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris à l'annexe n°2 de .*1*.. pages (2)

5. Classement de l'unité de formation.

X (1) enseignement secondaire : transition (1) ~~qualification~~ (1)
degré : inférieur (1) ~~supérieur~~ (1)

O (1) enseignement supérieur de type court :
catégorie : .....

O (1) enseignement supérieur de type long :
catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de .*1*.. pages (2)

7. Programme de (des) cours — Repris en annexe n° 4 de .*3*.. pages (2)

8. Fixation des capacités terminales — Repris en annexe n° 5 de .*2*.. pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours — Repris en annexe n° 6 de .*1*.. pages (2)

---

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) Réservé à l'administration.

1. Dénomination des cours	Classement des cours (4)	Nombre de périodes (5)
Utilisation de la langue française	CG	160
Initiation logico-mathématique	CT	40
Actualité et citoyenneté	CT	60

2. Part d'autonomie .....

Total des périodes .....260.....

11. Date de la proposition du P.O. : 30 JUIN 1993

Signature du :
Chef d'établissement de la C.T. (1)
Représentant du P.O. subventionné (1)

A. HUTCHINSON
Echevin de l'Enseignement
et de la Culture

Transmis par le réseau
le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)
- AN. 4, 8e l. : Dactylo. : " 8fautes d'usage(s) / "
- AN.5, 5.1, 3e tiret, 2e ligne : le temps minimum est aussi à prévoir

Date : 17/08/93 Signature : J. LISON INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

Date : -3 SEP. 1993 Signature : J. MEUNIER

(4) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) 1 période = 50 minutes.

U.F. Utilisation de la langue, communication et culture générale.

1. FINALITE DE L'UNITE :

a) Conformément aux finalités de l' E.P.S. définies dans le Décret du 16/04/91 paru au M.B. le 25/06/91 en son article 7 :

1. Concourir à l'épanouissement individuel et promouvoir une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

2. Répondre aux besoins et demandes émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

b) Rendre l'étudiant capable d'utiliser des techniques de communication et d'expression facilitant la reprise d'études.

c) Amener l'étudiant à une prise de conscience de sa personnalité (atouts, capacités, limites,...) en vue d'identifier un projet personnel, professionnel ou formatif.

d) Orienter l'étudiant dans le choix de ses futures études.

e) En fin d'unité, l'étudiant sera capable de maîtriser suffisamment la langue française écrite et orale, de communiquer efficacement des informations, des opinions et des sentiments, de s'intéresser à la littérature et d'une manière générale à toute forme de vie culturelle, de témoigner d'une ouverture d'esprit à d'autres formes de pensée et d'expression.

f) Initier l'étudiant aux prémisses de la logique.

g) Amener l'étudiant à passer d'un énoncé en français en un énoncé sous forme mathématique.

h) Développer chez l'étudiant l'habitude de se tenir au courant de l'actualité, de rechercher et de classer des informations.

i) initier l'étudiant à l'organisation politique Belge.

2. CAPACITES PREALABLEMENT REQUISES :

Pour se présenter valablement à l'unité de formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre des consignes simples données oralement,

- de présenter oralement, en 5 minutes maximum, ses motivations à suivre l'unité de formation,

- de témoigner dans un texte écrit (d'une page) d'une maîtrise suffisante de l'orthographe. Le travail sera jugé suffisant pourvu que le texte ne comprenne pas plus de dix types de fautes différents.

Est directement admissible à l'unité de formation, le candidat de plus de dix-huit ans qui possède un certificat d'études de base. Le candidat de plus de dix-huit ans qui ne possède pas ce titre présentera un test d'entrée qui sera constitué d'une interview de ± 15 minutes et d'un travail écrit.

3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES EN MATIERE DE DEDOUBLEMENT ET DE REGROUPEMENT :

Aucune recommandation particulière

4. CONTENU MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION :

4.1. Utilisation de la langue française.

rendre l'étudiant capable de :

- maîtriser la conjugaison des trois groupes à l'indicatif, à l'impératif, au conditionnel et au subjonctif,
  maîtriser les accords grammaticaux de base :
  accord du nom,
  accord de l'adjectif,
  accord du verbe,
  maîtriser l'orthographe d'usage (30 lignes maximum : 8 fautes d'usage),
  enrichir son vocabulaire,

  à ces fins : utiliser seul, une grammaire, un dictionnaire ou tout autre ouvrage de référence.

- lire un texte de manière active,
  prendre des notes, faire un plan,
  passer du plan à un résumé,
  rédiger un texte d'information,
  rédiger un texte d'idée,

- prendre la parole devant un public,
  écouter l'autre, exposer ses idées, débattre un sujet,

- percevoir les possibilités et les contraintes de 4 grands genres littéraires : le roman, la nouvelle, la poésie, le théâtre,
  raconter l'intrigue d'un roman et communiquer ses impressions de lecture,
  s'intéresser aux manifestations de la vie culturelle.

4.2. Initiation logico-mathématique.

Rendre l'étudiant capable :

- de décrire les grandes lignes de l'évolution de la mathématique,

- de compléter des suites logiques,

- de traduire un énoncé de problème écrit en français sous la forme d'une expression algébrique,

- de résoudre des problèmes mathématiques en utilisant des formules algébriques,

- d'assimiler de nouvelles règles mathématiques en utilisant les connaissances acquises préalablement,

- de reconnaître dans la vie courante un problème de forme mathématique et d'utiliser ses connaissances pour le résoudre,

- de reconnaître et d'utiliser des articulateurs logiques,

- de définir des notions du système déductif telles que par exemple : terme non défini, postulat, axiome, syllogisme, déduction directe, déduction indirecte, ...

4.3. Actualité et citoyenneté.

- Amener l'étudiant à se tenir régulièrement au courant de l'actualité et à analyser les différents médias.

- Etre capable de rechercher et de classer des informations.

- Etre capable de décrire les principales composantes du système politique belge.

- Etre capable de citer les principaux partis politiques belges, leurs tendances politiques ainsi que les grandes organisations syndicales et groupes de pression.

- Etre capable de restituer un fait d'actualité.

- Etre capable de présenter une opinion personnelle par rapport à un thème d'actualité.

- Etre capable d'argumenter sur des questions de fond liées à l'actualité.

- Etre capable de rédiger dans une forme personnelle un fait d'actualité en le commentant.

- Etre capable de se responsabiliser et de s'engager dans les grands problèmes de société.

5. FIXATION CAPACITES TERMINALES :

5.1. Utilisation de la langue et communication.

Au terme de l'unité de formation l'étudiant sera capable :

- de rédiger un texte de 30 lignes en faisant moins de 10 fautes, l'étudiant sera capable d'utiliser les ouvrages de références afin de corriger ses fautes,

- de faire le plan et le résumé d'un texte :

    * en manifestant sa compréhension des idées principales,
    * en différenciant l'essentiel de l'accessoire,
    * en reconstituant l'ordre des idées essentielles,
    * en rédigeant le plan et le résumé.

- de raconter l'intrigue d'un roman en cinq minutes maximum et en communiquant ses impressions personnelles en vingt minutes maximum.

- de rédiger un court texte d'idées avec une introduction, un corps et une conclusion.

5.2. Initiation logico-mathématique.

En fin d'unité l'étudiant devra témoigner de sa compréhension de la différence existant entre la langue française et le langage mathématique.

L'étudiant sera capable :

- de compléter correctement trois suites logiques sur cinq proposées,

- de traduire un énoncé de problème écrit en français sous forme mathématique,

- d'expliquer oralement une formule algébrique simple,

- de reconnaître un raisonnement logique correct (syllogisme).

5.3. Actualité et citoyenneté.

En fin d'unité de formation l'étudiant devra être capable de produire un travail personnel sur un thème d'actualité en séparant clairement la restitution des faits de l'opinion personnelle que l'étudiant exprime par rapport à ces faits.

En fin d'unité, l'étudiant devra être capable d'intervenir oralement dans un débat portant sur une question d'actualité, en exprimant et argumentant son opinion et il sera, en outre, capable d'écouter des avis contradictoires et de les reformuler oralement.

6. PROFIL DES CHARGES DE COURS :

Des enseignants répondant aux prescriptions relatives aux titres jugés suffisants.